



Déclaration de Recife des pays E-9

Adopté lors de la Réunion des ministres
des neuf pays à forte population (E-9)
Recife, Brésil, 31 janvier-2 février 2000



Préambule

1. Nous, Ministres de l'Éducation et représentants des pays de l'E-9 comprenant le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria et le Pakistan, qui rassemblent plus de 50% de la population mondiale, après nous être réunis à Recife (Brésil) du 31 janvier au 2 février 2000, avons fait le bilan des progrès de l'Éducation pour tous (EPT) dans nos pays. Ayant pris connaissance des comptes rendus nationaux de chacun des neuf pays, nous prenons acte avec une profonde satisfaction de ce que, depuis la Conférence de Jomtien en mars 1990 et le Sommet des chefs d'État des pays E-9 sur l'EPT à New Delhi en décembre 1993, des progrès considérables ont eu lieu dans chacun de nos neuf pays.
2. Malgré la diversité au sein des pays E-9, il existe un consensus quant aux accomplissements enregistrés au cours des dix dernières années dans le domaine de l'éducation et il est nécessaire d'esquisser un nouvel ordre du jour visionnaire pour le prochain millénaire qui réaffirmera l'éducation de base en tant que droit de l'homme.
3. Nous sommes convaincus de ce que les objectifs de l'EPT doivent être poursuivis à travers les évaluations des programmes spécifiques à chaque pays et par des actions ciblées pour pouvoir répondre à des problèmes multiples. Nous croyons également que les réalités du XXI^e siècle exigent que nous adoptions tous les méthodes les plus récentes et les technologies les plus modernes dans notre recherche d'une modernisation véritablement mondiale dans le domaine de l'éducation afin de parvenir à l'excellence pour tous. Ces défis ne se posent pas seulement aux pays E-9, ils sont communs aux pays du monde entier.
4. Le problème crucial est la promotion d'un développement social et économique qui aille de pair avec l'équité grâce à une éducation de qualité pour tous. Outre les organisations formelles travaillant dans le domaine de l'éducation de base, nous devrions chercher à impliquer la société civile toute entière dans un contexte plus large où elle puisse exprimer toute sa créativité et son engagement. Nous soulignons que l'éducation vise l'excellence, et que l'excellence vise tout le monde.
5. Le fait est que certains des pays E-9 sont dans un état de transition, en ceci qu'ils sont confrontés en même temps aux défis de passer à un stade supérieur de développement et de traiter des problèmes de sous-développement. Ces pays travaillent à atteindre un niveau d'excellence avancé alors qu'ils doivent encore s'attaquer à des poches d'arriération en matière d'éducation.
6. Nous nous portons garants du rôle crucial des gouvernements nationaux, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les instances locales, les organisations non gouvernementales et la société civile, dans la tâche de poursuivre les objectifs de l'EPT avec un enthousiasme renouvelé.
7. De nouveaux paradigmes de solidarité internationale doivent être trouvés d'urgence. Ces nouveaux modèles exigent une

coopération technique au sein des pays et des régions ainsi qu'un large soutien technique et financier de la part d'organisations internationales et de partenaires dans le domaine du développement. Une telle coopération exige à son tour la conception soignée de projets spécifiques qui nous permettront de puiser dans l'expérience, en matière de résolution des problèmes éducatifs, qui a été engrangée à travers le monde au cours de la dernière décennie.

Nous saluons les accomplissements de la décennie, dont les suivants :

- Réduction très nette de l'analphabétisme chez les adultes ;
- Multiplication des stratégies d'éducation de la petite enfance impliquant les parents et soutenant les familles les plus vulnérables ;
- Multiplication substantielle des services éducatifs préscolaires ;
- Progrès significatifs en direction de l'éducation élémentaire universelle ;
- Plus grande équité sexuelle en termes d'accès à l'enseignement pour les garçons et les filles et de taux de scolarisation ;
- Construction précoce de comportements et de valeurs de coexistence et d'éducation civique ;
- Décentralisation des services éducatifs ;
- Mise en place d'un cadre de programmes scolaires national ;
- Progrès dans le processus d'intégration des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les établissements scolaires ordinaires ;
- Recours au téléenseignement pour élargir l'apprentissage et la formation des enseignants ;
- Élaboration de programmes destinés à des groupes cibles spécifiques avec des mesures incitatives appropriées intégrées ;
- Renforcement des systèmes nationaux de bases de données, d'évaluation et d'homologation en matière d'éducation ;
- Élargissement des partenariats avec les ONG, la société civile et le secteur privé ;
- Une plus grande sensibilisation publique à l'EPT grâce au travail des médias et à des campagnes d'information.

Nous reconnaissons les défis suivants :

- Il existe toujours un grand nombre d'illettrés dans certains pays ;
- Ouvrir l'accès à l'éducation de base dans des zones reculées et inaccessibles ;
- Élargissement du système d'éducation et de développement de la petite enfance à un plus grand nombre ;
- Poursuivre la réduction à grande échelle de l'illettrisme et la promotion de l'enseignement technologique et de la préparation à la vie active ;
- Amélioration de la qualité de l'enseignement et de la réussite scolaire ;
- Combattre judicieusement les inégalités existantes en matière d'éducation, en particulier en ce qui concerne l'éducation des filles et des femmes ;
- Pédagogie de la réussite et de l'excellence pour tous.

Nous déclarons que les objectifs suivants sont les nôtres :

- Accorder la priorité nationale absolue à l'EPT et en particulier à l'éradication de l'illettrisme chez les adultes ;
- Faire augmenter le nombre d'élèves qui vont jusqu'au bout de leurs études primaires, secondaires ou supérieures ;
- Intégrer des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les établissements scolaires ordinaires ;
- Opérer des changements dans les législations pour généraliser l'éducation de base et pour intégrer le principe d'EPT dans les déclarations relatives aux politiques à adopter ;
- Mise en application des nouvelles modalités éducatives qui lient l'éducation à la vie active ;
- Garantir l'accès scolaire et l'équité à la population vivant dans des zones inaccessibles ;
- Mettre sur pied des systèmes nationaux de communication en réseau pour un accès scolaire universel à Internet et à toutes les formes de médias électroniques ;
- Renforcer les valeurs morales dans les programmes scolaires de l'éducation de base en insistant sur l'importance de valeurs

démocratiques telles que la justice, l'honnêteté, la tolérance et le respect de la diversité et de l'équité pour les enseignants et les élèves ;

- Mesurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement non seulement à l'aune du niveau national dans les disciplines classiques, mais encore en prenant en compte l'acquisition de connaissances générales et relatives à la vie active et de compétences technologiques ;
- Amélioration de la qualité de la formation initiale et de la formation en cours d'emploi des enseignants ;
- Création de programmes spéciaux qui répondent directement aux problèmes de groupes traditionnellement exclus du développement ;
- Accroître la participation de la société civile, y compris la collectivité locale pour promouvoir l'apprentissage de base et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous ;
- Étendre le recours aux technologies modernes et au télé-enseignement dans tous les aspects de l'EPT ;
- Mettre en place un programme efficace de post-alphabétisation et d'éducation continue ;
- Accorder une plus grande attention à l'éducation des adolescents (sur le VIH et le sida) et les doter d'une préparation à la vie active ;
- Renforcer la base de données pour l'éducation ;
- Poursuivre les réformes nécessaires en matière de gestion de l'éducation pour en améliorer l'administration et la supervision ;
- Accorder une vive attention à l'équité entre les sexes ;
- Veiller à l'excellence pour tous en matière d'éducation.

Mobilisation des ressources

Nous souhaitons réitérer que nous sommes résolu à accroître de nouveau l'affectation de ressources destinées à l'EPT, sur le plan du gouvernement national aussi bien que sur le plan provincial et jusqu'aux instances locales, et à rassembler le soutien de la société civile, des ONG ainsi que du secteur productif et des entreprises en faveur de la contribution et de l'implication dans l'EPT.

Le succès du programme de l'EPT dépend absolument de la mobilisation de ressources appropriées destinées à l'éducation. Si tous les pays reconnaissent cette exigence, certains des pays du Groupe sont toutefois confrontés à d'énormes contraintes à l'heure de mobiliser des ressources appropriées.

Le rôle de la communauté internationale

Reconnaissants envers le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale ainsi que les donateurs bilatéraux pour l'aide et le soutien précieux qu'ils ont apportés sur le plan national pour permettre de poursuivre les objectifs de l'EPT, nous souhaiterions inviter ces organisations à renouveler et à examiner leurs rôles et leurs stratégies conformément aux plans et aux priorités nationaux et à élaborer un cadre d'action davantage coordonné pour fournir une assistance internationale destinée à une éducation de qualité pour tous.

Nous appelons sans équivoque la communauté internationale à accorder en priorité une aide pour :

1. Soutenir des plans nationaux destinés à l'éducation de base dans chacun des États membres ;
2. Faciliter la réduction et l'annulation de la dette à travers une formule qui accorde des financements supplémentaires à l'éducation tout en continuant à s'engager à destiner des ressources à l'éducation ;
3. Promouvoir et attirer l'attention sur les avantages de l'alphabétisation comme facteur de réduction de la pauvreté, de la promotion de la santé et d'atténuation des tensions sociales afin d'assurer un développement durable ;
4. Fournir une assistance technique pour améliorer les statistiques relatives à l'éducation et les systèmes d'information et pour en affiner l'évaluation pour une éducation de qualité pour tous.

Préparer l'avenir

Nous reconnaissons qu'une éducation de qualité pour tous sera notre plus gros défi et aussi notre plus grand espoir. L'accès universel à l'éducation permettra à nos peuples de participer plus efficacement à un monde interactif.

Le début de la révolution de l'information et du savoir est en train de transformer nos vies comme jamais auparavant. Le savoir est devenu le capital et la monnaie du XXI^e siècle. Les nouvelles technologies, les nouveaux mécanismes et des sources d'information immensément

vastes et variées agissent sur notre vie privée et publique. Tout en restant attachés à employer les technologies modernes et de pointe, nous n'en serons pas moins soucieux de préserver les identités culturelles de nos sociétés et de nos pays respectifs.

Nous sommes conscients que nous pouvons aider le monde à faire progresser la cause de l'humanité en trouvant un juste milieu entre l'acquisition de l'information et du savoir et l'enrichissement de l'essence de notre héritage déjà riche. Nous nous rendons compte de la nécessité d'une synergie entre la modernité technologique et les valeurs traditionnelles. Nous contempions un avenir dans lequel nos pays seront libérés du fardeau de l'illettrisme et seront pleinement maîtres d'évoluer harmonieusement vers la paix, la prospérité et la stabilité mondiale, vers la sécurité et le développement technologique.

La clé de l'avenir

Nous, les ministres et les représentants des pays E-9, réaffirmons notre engagement conjoint de soutenir, d'intensifier et d'accélérer nos efforts et nos politiques pour atteindre les louables objectifs de l'EPT. Tout en appréciant la sincérité et l'ampleur des efforts déployés par les gouvernements et par la société civile dans nos pays, nous prenons acte de l'importance des problèmes qui continuent à entraver notre progression en direction de l'EPT. Nous sommes conscients de ce que de nouveaux défis sont apparus au cours de la décennie passée et qu'ils doivent être traités d'une manière novatrice et créative. Nous voyons un nouvel espoir dans l'émergence des technologies qui offrent des possibilités inespérées pour l'apprentissage tout au long de la vie et qui renferment la possibilité de permettre à nos pays de faire un bond dans le nouveau millénaire avec confiance.

Nous appelons la communauté internationale à exprimer sa solidarité et à continuer à prêter son soutien à nos efforts dans ce domaine. Nous croyons qu'un partage continu du savoir et des expériences pourrait être une contribution visible à une application plus efficace des politiques et des programmes nationaux relatifs à l'EPT. Nous souhaitons renforcer les alliances et les partenariats efficaces entre nos pays et la communauté internationale pour donner un nouvel élan à l'EPT. Nous abordons le nouveau millénaire avec l'espoir et l'optimisme que nous autorisent nos réussites et nous sommes résolus à relever les défis de l'EPT avec une détermination et un engagement encore plus grands pour parvenir à l'excellence pour tous. ■